N°. 69

Remiremont, département des Vosges. Le 12e Xbre 1792
l'an 1er de la République.

Citoyen

Dès que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai transcrit le mémoire sur les eaux minérales de Bussang; je desire que l'Académie en soit satisfaite. En tout cas, je n'ai rien négligé pour le rendre digne de votre savante compagnie. S'il n'est pas écrit avec cette délicatesse de style qui plait ordinairement, il n'en sera pas moins précieux, à raison des vérités qu'il contient.

Il y a plusieurs ouvrages sur ces eaux: le premier qui a paru, a pour auteur M. Lemaire, médecin en cette ville, mort depuis 30 à 35 ans; un apothicaire de Nancy, devenu médecin, chymiste instruit, nous en a donné l'analyse; je parle de l'un et de l'autre dans ma dissertation. Comme je ne m'approprie pas le bien d'autrui, je les nomme là où ils m'ont donné des secours.

Un troisième, intitulé: Examen des eaux minérales de Bussang, vient de moi. J'y parle plus pour les buveurs que pour les savans. Il n'y en a pas d'autres.

Si l'Académie est satisfaite de mon travail, je pourrai, l'année prochaine, lui présenter des observations relatives à l'effet des eaux minérales de Plombières et de bains, dans le traitement de plusieurs maladies chirurgicales. Mais je vois avec peine que la convention nationale a décrété que les membres des Académies ne seront pas remplacés; aurait-elle le projet de détruire les Académies? quand elle aurait ce projet et qu'il viendrait à exécution, sans doute qu'elle laisserait subsister celle de chirurgie

M. Suë

ARC 32 d. 2 n° 69

si utile à l'humanité.

Si vos occupations, Citoyen, vous permettent de m'accuser la réception de ce mémoire, je serai bien aise d'apprendre, s'il vous est parvenu, comme je le desirais.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée

Citoyen

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Votre très humble et très obeissant serviteur.

Didelot